



ERIS: ENTRETIENS INDIVIDUELS LORS DES CAMPAGNES DE MOBILITÉ

communiqué national communiqué national communiqué national communiqué national

LE SPS-CEA OBTIENT UN RAPPEL DES RÈGLES !!!

En effet, à plusieurs reprises, le SPS-CEA a été saisi par des collègues Brigadiers-chefs et Majors encadrants affectés en ERIS, concernant l'organisation d'entretiens individuels à chaque Campagne de mobilité dès lors qu'un agent formulait des vœux de mutation.

Or, cette procédure interne propre aux ERIS n'a aucun fondement réglementaire et ne figure dans aucun texte en vigueur encadrant les campagnes de mobilité.

Face à ces nombreux signalements, le SPS-CEA a immédiatement interpellé le SDRH ainsi que EMS, afin de dénoncer cette dérive et de rappeler la nécessité de respecter strictement les règles applicables aux campagnes de mobilité.

Le SPS-CEA a exigé qu'un rappel clair soit adressé aux responsables d'unité des ERIS, afin que ces entretiens cessent et que les procédures prévues par les textes soient appliquées de manière identique pour tous les agents, garantissant ainsi l'égalité de traitement.

Suite à notre intervention, EMS3 a confirmé cette analyse et un rappel a d'ores et déjà été transmis aux responsables des bases ERIS afin de mettre un terme définitif à cette méthode irrégulière.

Le SPS-CEA restera pleinement vigilant au respect des règles applicables aux agents.

Le 13 mars 2026